

Direction des relations institutionnelles

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 25 juin 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.126

Nous donnons suite à votre courriel reçu le 3 juin dernier pour recevoir copie de documents que vous décrivez comme suit :

« La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'état (RLRQ chapitre G-1.011) oblige les organisations publiques à fournir au Conseil du Trésor des statistiques en ce qui a trait à l'état de leurs effectifs.

Je souhaite avoir accès à certaines informations en lien avec ce sujet, soit :

- Le total des heures rémunérées de l'établissement pour l'année financière 2017-2018;
- Le total des ETC de l'établissement pour l'année financière 2017-2018;
- Le total des ETC de l'établissement au 31 mars 2018;
- Le total des individus différents ayant travaillé pour l'établissement durant l'année financière 2017-2018;
- Le total des individus différents à l'emploi de l'établissement au 31 mars 2018.

Et ce, pour chacun des 34 établissements du réseau de la santé et des services sociaux (information détaillée par établissement).

De plus, j'apprécierais obtenir ces mêmes informations pour le secteur des ressources informationnelles spécifiquement.

Si les données de l'année 2017-2018 ne sont toujours pas disponibles, me fournir les données de 2016-2017 » (*sic*).

...2

Les informations sur les heures rémunérées, les ETC et le nombre de personnes tel que produit pour le suivi de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs sont disponibles

dans les rapports annuels de gestion de chacun des établissements visés. Les rapports annuels de gestion sont disponibles en ligne sur les sites Internet de chacun des établissements.

Toutefois, le nombre de ressources informationnelles n'est pas indiqué. Pour obtenir ce renseignement, nous vous invitons à adresser une demande d'accès à l'information aux responsables de l'accès de chacun des établissements. La liste des responsables est disponible en ligne à l'adresse Internet suivante :

http://www.cai.gouv.qc.ca/documents/registres/CAI_liste_resp_acces.pdf

Commission d'accès à l'information

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

Original signé
Annick Leblanc

p.j. :